
Écoles Royales de France : L'Ecole des Chartes.

Numéro d'inventaire : 1979.28346

Auteur(s) : Charles de Saillet

Type de document : livre

Imprimeur : Bertauts, Paris

Période de création : 2e quart 19e siècle

Date de création : 1845 (vers)

Inscriptions :

- nom d'illustrateur inscrit : Bouchot

Description : Papier imprimé et illustré en N&B, planche hors texte bicolore. Pages à l'origine reliées, taché, de nb rousseurs. Inscriptions au stylo bille de couleur bleue sur première page : "Saillet, ec. Royales de France (s.d.), env. 1845-1848".

Mesures : hauteur : 240 mm ; largeur : 155 mm

Notes : Chapitre de l'ouvrage de Charles de Saillet : "Les Ecoles Royales de France", paru entre 1845 et 1848 : pages 193 à 210. Historique de l'école. Illustration hors texte de Bouchot : "Intérieur de la Cellule d'un Bénédictin".

Mots-clés : Monographies / Enseignement supérieur

Programmes et instructions officiels (y compris cahiers de classe, cahiers de texte, journaux de classe)

Filière : Grandes écoles

Niveau : Supérieur

Nom de la commune : Paris

Nom du département : Paris

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 18

ill.

ill. en coul.

Lieux : Paris, Paris

1925

LES NOUVELLES INSTALLATIONS DES LABORATOIRES DE L'ÉCOLE CENTRALE

Par Nicolas DORVAINS

L'ÉCOLE Centrale des Arts et Manufactures disposera, à la prochaine rentrée, des nouveaux et superbes laboratoires créés par le grand organisateur qu'est M. Guillet, directeur de cette école. Ces laboratoires, inaugurés le 22 mai dernier par le Président de la République, ont pu être équipés et construits grâce à la généreuse intervention de l'industrie française, à laquelle l'École Centrale a donné et donnera encore tant d'ingénieurs remarquables.

Nous allons faire ici une brève description des divers ateliers et laboratoires mis actuellement à la disposition des élèves et anciens élèves de cette école. Une partie seulement de ces installations a été inaugurée, ainsi que nous l'avons dit plus haut ; l'autre date déjà de plusieurs années et fut créée grâce à l'initiative de MM. Paul Buguet, Noël et Bochet, directeurs de l'école depuis sa fondation.

Cependant, la création des nouvelles installations a permis de transformer en même temps les laboratoires anciens suivant les derniers progrès de la technique et de la science, de sorte qu'aujourd'hui tous ces laboratoires, ateliers et installations, ne forment qu'un seul ensemble absolument homogène.

Ces installations sont situées, en partie dans les diverses salles entourant la grande cour d'honneur de l'école, en partie dans le grand hall situé sous cette cour et occupant une superficie de 56^m,48 sur 30^m,40, soit 1.743 mètres carrés environ.

Nous allons examiner maintenant, l'un après l'autre, les différents laboratoires de notre grande école industrielle.

Atelier de machines hydrauliques. — Cet

atelier a pour but de permettre aux élèves l'étude des turbines en fonctionnement, le tracé des courbes caractéristiques et l'étude du rendement de ces machines.

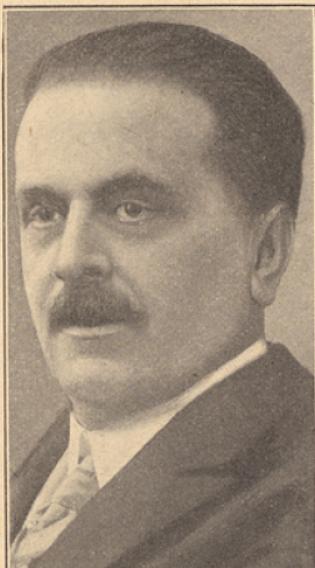
La figure 1 montre le banc d'essai, qui est constitué, comme on peut le voir, par un canal en ciment. Les turbines et autres machines hydrauliques à essayer se fixent sur les bords du canal, un coude de raccordement amenant l'eau sous pression. Celle-ci, après avoir travaillé, se déverse dans le bac situé dans le sous-sol.

Pour réaliser une pression d'eau analogue à celle qui est utilisée dans les conditions réelles d'exploitation, une pompe centrifuge aspire le liquide dans le bac du sous-sol et alimente directement les turbines. La pompe est actionnée par un moteur électrique, dont le débit est variable. Un frein de Prony, qu'on aperçoit monté sur l'arbre de la turbine, à gauche de la figure 1, permet d'évaluer le travail fourni par l'appareil. La pression de l'eau arrivant par les raccordements est réglée au moyen d'une vanne, visible sur la même figure.

Atelier des machines thermiques. — Cet atelier comprend : un moteur à gaz horizontal de 25 C. V. (visible à gauche de la figure 2), actionné, soit par le gaz de la ville, soit par le gaz produit sur place par un gazogène. Ce moteur est équipé avec un frein de Prony (A, fig. 2) ;

Le deuxième moteur de l'installation est un moteur Diésel, vertical, monocylindrique, de 50 C. V., réuni à une dynamo. Ce moteur est visible au centre de la figure 2 ;

Enfin, un moteur à vapeur Dujardin horizontal, monocylindrique, de 100 C. V., complète l'ensemble. On l'aperçoit au fond



M. LÉON GUILLET
Directeur de l'École Centrale,
Membre de l'Institut.



RADIO-DIFFUSION DES CONCERTS, DISCOURS, ETC. 141

de la Société des Nations, voulut-il bien se faire l'interprète de ses compatriotes et des délégués des nations assemblées à Genève, pour remercier le Sous-Secrétariat d'Etat des P. T. T. de France de l'heureux concours qu'il avait ainsi prêté aux travaux de la Société des Nations en permettant à de nombreux auditeurs d'écouter les discours qui furent prononcés à Genève.

Le microphone et le système d'amplifica-

station, le président Motta entendit, dans l'écouteur de son téléphone, l'aimable réponse du sous-secrétaire d'Etat des P. T. T., reçue au même moment, par téléphonie sans fil, par tous les auditeurs de la station de l'Ecole Supérieure des Postes, Télégraphes et Téléphones.

* * *

On voit donc, d'après les diverses appli-

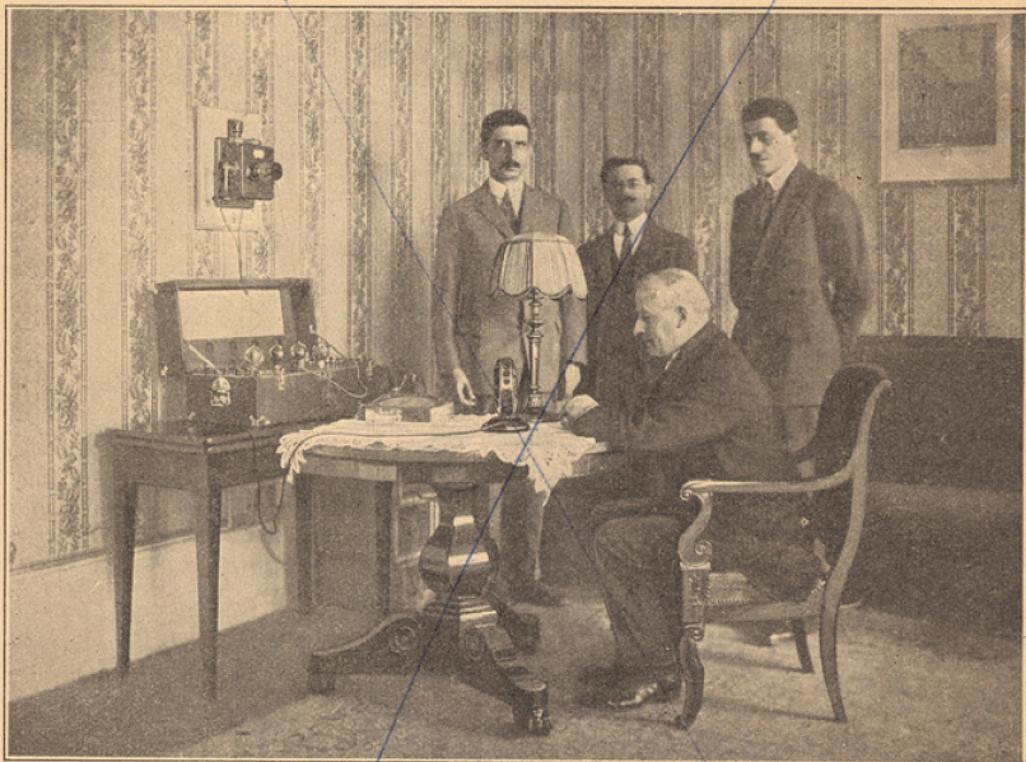


FIG. 9. — M. MOTTA, PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE DE LA SOCIÉTÉ DES NATIONS, PRONONÇANT, DANS SON SALON DE L'HÔTEL DES BERGUES, À GENÈVE, L'ALLOCUTION QUI FUT RADIODIFFUSÉE PAR LA STATION DE L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DES P. T. T.

tion avaient été amenés dans le salon de l'appartement de M. Motta, dont le téléphone avait été connecté avec la ligne venant de Paris (fig. 9). De la sorte, M. Motta put prononcer, sans avoir à se déranger, une allocution qui fut transmise par la station de l'Ecole Supérieure des P. T. T. ; M. le sous-secrétaire d'Etat, qui se trouvait, à ce moment, à l'Ecole Supérieure, entendit l'allocution de M. Motta ; puis, prenant à son tour la parole, il prononça quelques mots de remerciements à l'adresse de ce dernier. La ligne téléphonique Paris-Genève étant restée branchée au standard téléphonique de la

cations qu'elle est susceptible de recevoir, que la radiophonie, qui n'est encore qu'à ses débuts, est assurée, dans l'avenir, d'être utilisée pour des fins multiples, et cela pour le plus grand bien de l'éducation nationale et internationale des peuples, en même temps que du progrès économique et social de l'humanité tout entière.

F. DETULLE.

Nous devons à l'obligeance des techniciens de l'Administration des P. T. T. : MM. Tronchon, chef du cabinet technique du sous-secrétaire d'Etat ; Pellenc, Baize et Chanton, ingénieurs à l'Ecole supérieure des P. T. T., la documentation technique et photographique contenue dans cet article.



